



Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

Siège social : 07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS

Adresse de correspondance : 07 rue de la Fontaine 49 340 TREMENTINES

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 23 août 2015

Présents : Samuel BOUCHER (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), Patrick CHAUVELOT (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), , Eddy MAYEUR (*Chti Lapin Club*), Patrice MORGALLET (*Association Science Nature et culture dans la Cité*), Ezéchiél SOIA (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*).

Excusés avec pouvoirs : Ami de la Basse Cour de Feurs et sa région (*pouvoir à P. CHAUVELOT*), Groupement Avicole du Pays Languedocien (*pouvoir à M. SOIA*), Neufchâtel aviculture (*pouvoir à E. MAYEUR*), Société d'Aviculture Bandiat Tardoire (*pouvoir à E. SOIA*), Syndicat Limousin Avicole et Apicole (*pouvoir à E. SOIA*), Thiérache avicole (*pouvoir à E. MAYEUR*).

Excusée : Sandrine DEZETTER (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), Margot SOIA (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), Emmanuelle RUAULT (*Association Science Nature et culture dans la Cité*).

Le président ouvre la séance à 10h00 en remerciant les personnes présentes d'avoir fait le déplacement jusqu'à Paris, point central retenu pour notre assemblée générale et en regrettant une nouvelle fois la faible participation des représentants d'associations membres. Cette année encore un dimanche a été retenu par les membres qui se sont exprimés sur le choix de la date.

1- Rapport moral par le Président (Samuel BOUCHER) :

- Cette année le bureau de la F.A.E.C. s'est réuni officiellement le 09 septembre 2014 et le 29 avril 2015, mais également de très nombreuses fois pour l'organisation de la rencontre des juges européens à Lille (5 visites sur place à Lille, essentiellement faite par S. Boucher et E. Mayeur).
- Des travaux ont eu lieu par petits groupes, animés par les responsables de la commission, quasiment chaque mois. Pour limiter les frais et le temps passé par chacun, nous avons expérimenté avec succès les réunions plénières par Skype (habituellement par téléphone).
- La communication passe beaucoup par mail, ce qui limite les besoins en déplacements et le nombre de réunions nécessaires.
- Il fait un rapide tour d'horizon des travaux réalisés par les différentes commissions (les comptes rendus des responsables approfondiront les points énoncés).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2- Compte rendu financier par le trésorier (Ezéchiél SOIA) :

Pour une facilité de gestion, il est demandé à ce que les décomptes bancaires arrivent directement chez le trésorier.

Cotisation	+ 910,00 €
Vente de standards	+ 5476,00 €
Vente des pastilles	+ 1263,00 €
Vente des cartes de jugement	+ 40,30 €
Dotations (NEVERS – BORT LES ORGUES)	+ 300,00 €
Adhésion à la SCAF-Confédération	- 40,60 €
Adhésion à l'Entente Européenne	- 110,00 €
Achat pastilles (pastilles, clous, frais divers)	- 1559,38 €
Participation aux frais – Metz 2015	- 200,00 €

Versement arrhes – Lille 2015	- 1700,00 €
Achat de plaques (Limoges, Salomé, Nevers, Bort, patronage)	- 561,33 €
Frais de secrétariat (timbres, enveloppes, etc.)	- 6,96 €
Location de salle pour l'assemblée générale 2013	- 85,00 €

Soit un exercice total de – 268.64 €
Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

3- Compte rendu des différents responsables :

Site internet (Eddy MAYEUR) :

- Notre site internet est régulièrement mis à jour, fréquemment visité et on y trouve tout ce dont une association a besoin.

Championnats, challenges, patronages (Margot SOIA) :

- Une commission qui donne du « fil à retordre », l'attribution des challenges n'est pas de tout repos. Une des causes est une définition pas assez claire des championnats et des challenges et une volonté affichée de certains organisateurs de ne pas respecter les règles, par simple clientélisme. Le président rappelle qu'il a toujours voulu présider la F.A.E.C. en étant le plus ouvert possible à toute demande qui pourrait permettre à la caviaculture de race de se développer. C'est dans cette optique, pour essayer de satisfaire aux demandes louables des uns et des autres, qu'il a demandé que cette A.G mette à l'ordre du jour ce sujet. Il est contre-productif de fâcher les organisateurs et de refuser que chacun puisse s'épanouir. Encore faut-il respecter les règles pour que chacun s'y retrouve.
- Championnat de France : le prochain aura lieu à EPINAL, celui de 2015 est prévu à AURILLAC. Nous n'avons malheureusement aucune nouvelle de cette dernière, et la date choisie ne pourra finalement pas être retenue en raison de l'Exposition Européenne de Metz qui se déroulera également en novembre 2015. Il est décidé de choisir une date ultérieure, en début d'année 2016 par exemple, pour notre championnat 2015. Plusieurs expositions nous ont sollicités pour les années à venir (Avranches, Millau et Viry Chatillon). Le Conseil d'Administration se réunira bientôt pour décider des prochains championnats.
- Challenge : une seule candidature reçue depuis que Margot a repris cette responsabilité (Salomé).
- Rencontre de jeunes sujets : pas de candidature cette année pour le moment. Il est rappelé que la présence de jeunes animaux est réglementée et que les demandes doivent être envoyée à la F.A.E.C.. En outre, les animaux ne doivent pas être récompensés. Les organisateurs peuvent offrir une coupe d'encouragement (ou autre) à l'éleveur s'ils le souhaitent ; mais ce ne sont pas les animaux qui doivent être récompensés.
- Patronage : c'est la première année que la F.A.E.C. propose ce service. Deux demandes accordées pour le moment (Boué et Limoges).

Adhésions (Ezéchiel SOIA) :

- La caviaculture prend de l'ampleur en France et nous avons de nouvelles adhésions chaque année.
- L'association compte à ce jour 21 membres. Trois nouvelles candidatures nous sont parvenues : Association avicole de la Baie du Mont Saint Michel, Association Haute Saonoise d'Aviculture et l'Académie Cobaye Passion
Ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Commission des standards + vente des standards (Samuel BOUCHER) :

- La commission des standards s'est réunie une fois pour établir les standards de deux variétés en cours d'homologation en France (sans doute lors de la prochaine réunion pourrons nous établir les standards définitifs) : l'UPL bleu (pour lequel il nous manque le déterminisme génétique) et le Californien (caractère majeur dominant).
- La vente des standards, après une période attendue forte mais passée, poursuit son chemin. Il y a peu de ventes et de très nombreux éleveurs n'achètent pas le recueil, pensant, à tort, qu'une impression d'un vague standard pris sur le net suffit. C'est dommage car notre recueil n'est pas uniquement une suite de descriptions de races et variétés mais un véritable recueil pouvant aider l'éleveur (toiletage, pastillage, défauts, etc.).

Identification (Emmanuelle RUAULT) :

- Côté identification, l'année 2014-2015 a consolidé la réalisation des pastilles (vertes cette année). Notre fournisseur avait l'an dernier fourni quelques numéros peu lisibles. On a activé son système qualité et cette année toutes les pastilles sont très bien gravées.
- On poursuivra en 2016 avec lui.
- Il faut sans cesse rappeler la technique de mise en place des pastilles, on voit encore en exposition des éleveurs débutants qui pastillent mal. L'adjonction de la fiche sur la technique de pastillage a aidé bon nombre d'adhérents.

Cartes de jugements (Patrick CHAUVELOT) :

- Du côté des cartes de jugement, la distribution se fait essentiellement par la F.F.C. que l'on remercie pour son aide efficace.

Distinctions (Eddy MAYEUR) :

- Les recherches et le groupe de travail pour l'élaboration des règlements sont au point mort. Le service n'est pas opérationnel.

Metz-Lille 2015 (Samuel BOUCHER & Eddy MAYEUR) :

- Le séminaire des juges à Lille a été un succès, nos collègues étrangers sont repartis satisfaits de l'organisation de ces journées.
- Dans le cadre de nos activités internationales en relation avec l'EEAC (Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture), Eddy et moi-même œuvrons d'arrache pieds pour que cette rencontre européenne soit un succès en ce qui concerne les cobayes. Les réunions et déplacements sur Metz sont maintenant mensuels. Eddy nous y représente presque à chaque fois et je travaille quasiment toutes les semaines avec la DDCSPP de Moselle pour l'établissement des règles sanitaires et certificats pour diverses espèces. La France souhaite faire respecter les règles communautaires mais doit aussi tenir compte des règles des pays ne faisant pas partie de la communauté européenne et c'est très compliqué de faire coïncider les différentes réglementations. Sans compter que certains textes sont anciens et en cours de révision comme celui qui impose la vaccination des canards contre la maladie de Newcastle alors même qu'il n'existe pas de vaccin et qu'utiliser celui d'autre espèce serait dangereux. Nous avons également d'autres difficultés. L'Ouest de l'Europe est touché massivement par la VHD à RHVD2 des lapins. Il est donc conseillé à nos amis exposant de bien vacciner leurs lapins avec un vaccin contenant cette valence bien que ce ne soit une obligation. Or, certains vétérinaires étrangers ou français peu enclins à se renseigner ne savent pas comment faire pour se procurer le vaccin. Il n'y a pourtant rien de plus facile. Pour les cobayes, les éleveurs français auront à remplir une fiche de bonne santé imposée par la DDPP. Cette fiche, conformément à la réglementation, imposera de certifier que les cobayes ne sont pas élevés dans un environnement où il a été rencontré des cas de rage. C'est un peu inhabituel pour nous mais on peut sans problème signer ce genre de déclaration, la France n'ayant pas de cas de cette maladie actuellement (les rares cas sont des cas rencontrés sur des carnivores venant du Maghreb). Les formulaires seront mis sur le site dès réception, tout début septembre. A ce jour ont déclaré participer : la France, l'Autriche, le Danemark, les Pays Bas, la Suède, la Suisse et la Russie. On note l'absence déjà remarquée à Lille de l'Allemagne.

Relations avec l'A.N.J.C. (Eddy MAYEUR & Samuel BOUCHER) :

- En ce qui concerne la formation des juges, suite la démission d'Eddy, l'A.N.J.C. a souhaité la gérer seule contrairement à ce qui est prévu dans les textes. Il est très dommage qu'on ne fasse pas appel, comme cela doit être le cas, à la Fédération pour mettre en place les cours.
- La F.A.E.C. s'en émeut et va demander au président de l'A.N.J.C. de régulariser cette situation au plus tôt.
- On note aussi les défaillances de notre association de juges qui ne sanctionne pas les collègues qui jugent des cobayes alors qu'ils n'en ont pas le droit. Il y a là un côté provocateur très désagréable.

4- Elections statutaires :

Conformément aux statuts en vigueur, le renouvellement du Conseil d'administration se fait par tiers. Le tiers sortant est constitué de : Patrick CHAUVELOT, Patrice MORGALLET et Ezéchiel SOIA. Le Cercle des Eleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race nous propose une candidate, Sandrine DEZETTER.

Le vote se fait à bulletin secret ; il en découle le résultat suivant :

Inscrits : 21 / Votants : 10 / Bulletin nul : 0

Patrick CHAUVELOT (<i>ANEC</i>)	10 voix
Patrice MORGALLET (<i>As-NEC</i>)	10 voix
Ezéchiél SOIA (<i>CESCR</i>)	10 voix
Sandrine DEZETTER (<i>CESCR</i>)	10 voix
Bulletin nul	0

Sont donc élus : Membres : Patrick CHAUVELOT, Patrice MORGALLET et Ezéchiél SOIA.
Est cooptée : Sandrine DEZETTER.

Le Conseil d'Administration se retire et élit en son sein :

Président : Samuel BOUCHER
Vice Président : Patrick CHAUVELOT
Vice Présidente : Margot SOIA
Secrétaire général : Eddy MAYEUR
Trésorier général : Ezéchiél SOIA
Trésorière adjointe : Emmanuelle RUAULT
Membre : Patrice MORGALLET
Membre cooptée : Sandrine DEZETTER

5- Questions diverses :

Aucune question n'étant posée, le président clôture la séance à 11h15.

Pour l'avenir de notre Fédération, je rêve de nombreuses adhésions d'associations qui viendront apporter leur pierre à l'édifice et non y puiser uniquement de quoi briller elles mêmes. C'est en bonne voie, on espère la création prochaine de club de race. Club qui auront toute légitimité pour organiser des championnats de France, suivant ainsi la voie tracée par les lapins.

Enfin cette année nous nous retrouverons au sein du stand de la F.A.E.C. à Metz durant presque une semaine mais cet après midi, afin de renforcer les liens entre nous, nous avons organisé une visite de Paris vu du ciel en allant à l'observatoire de la Tour Montparnasse. J'aimerais dans la même idée vous proposer que la F.A.E.C. organise un voyage à l'étranger à l'occasion d'une belle exposition avec visite d'éleveurs amis aux alentours.

Merci à tous et à toutes pour le travail très efficace que vous menez, pour certains au quotidien, pour gérer cette organisation qu'est la F.A.E.C. C'est en travaillant en équipe et par petits groupes que petit à petit la F.A.E.C. prend sa dimension de fédération efficace et utile reconnue par tous.

Le président
Samuel BOUCHER

Le secrétaire
Eddy MAYEUR